

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec..... \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers..... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Année
classifiée 3 sous par mot. Minimum 75 sous
par insertion. Payable d'avance. Tarif en
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.
Case postale 129.—Tél. 3-1721.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

37, DE LA COURONNE,
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Maraîchers et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit être adressée au Directeur du
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président,

QUÉBEC le 14 NOVEMBRE 1929

Frs Fleury, Gérant,—Numéro 46

QUELQUES RÉFLEXIONS

En marge du Congrès de l'Industrie laitière en Province de Québec

Un congrès d'une importance toute spéciale, celui de l'Association de l'Industrie laitière, a été tenu à Plessisville, la semaine dernière. Ce n'est pas notre intention de reproduire ici le compte rendu détaillé qu'en ont donné les grands journaux quotidiens. Nous nous réservons d'ailleurs de publier le texte même des principales études soumises. Nous voulons simplement aujourd'hui noter quelques réflexions que nous inspire ce congrès.

Et d'abord, il ressort clairement, de tous les discours entendus et des discussions amicales qui ont suivi, que l'industrie laitière demeure la base du succès en agriculture, dans la province de Québec. Ceci étant admis de tous, il en résulte la nécessité, le devoir de tendre nos énergies vers l'augmentation et l'amélioration de notre cheptel bovin.

L'amélioration de nos animaux domestiques est devenue absolument nécessaire, tout le monde l'admet. Nous ne pouvons conserver économiquement à la ferme que des animaux productifs, c'est-à-dire payant largement les frais de nourriture et d'entretien qu'ils exigent. Les animaux rendant peu, les parasites, nous mettent en perte, et nous devons nous en défaire.

Sur la ferme moyenne de notre province se trouve d'ordinaire un troupeau de bovidés. L'exploitation du bétail laitier constitue l'entreprise principale.

Et à ce point de vue, on n'est pas au quart de ce que l'on peut faire, avec un peu d'initiative et d'esprit de suite. Si tous les capitaux qui ont été récemment convergés vers la spéculation, et qui y ont été engloutis par millions dans le dernier krach de la Bourse, étaient quelque peu distraits pour être employés à l'industrie laitière, on en décuplerait vite la production; si tous les génies qui s'appliquent à l'industrie cherchaient les moyens d'améliorer la qualité de nos troupeaux, comme encore on donnerait à cette richesse nationale une puissance inimaginable.

Si nous ne sommes pas aptes à la grande industrie, nous le sommes indubitablement à l'industrie laitière, puisque aujourd'hui nos produits sont haut cotés sur les grands marchés mondiaux. Ce n'est donc pas la qualité qui fait défaut, mais bien plutôt la quantité qui est déficitaire.

L'industrie laitière développée contribuerait plus que toute autre entreprise à garder nos gens chez nous, en rendant l'agriculture plus payante. Nos gens ne resteraient pas sur la terre à cause des beaux couchers de soleil qu'on aperçoit à travers les pagées de clôture, mais bien si elle les paye suffisamment pour mener une vie raisonnable. Il n'y a pas à sortir de là: on reste où l'on fait son affaire, et quand on déménage, c'est parce qu'on espère améliorer sa condition.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion, en disant que le Ministre actuel de l'Agriculture, l'honorable M. Perron, ne reculera devant aucun sacrifice pour promouvoir l'industrie laitière en Québec. A ce sujet, nous serons en mesure d'annoncer, prochainement, une nouvelle qui sera une agréable surprise pour un grand nombre.

On trouvera, dans une autre page, le remarquable discours prononcé à l'ouverture du congrès par le président M. J.-H. Crépeau. Ce discours contient des données qui seront une révélation pour plusieurs.

M. Crépeau a formulé un vœu, c'est que les inspecteurs de beurrieres et fromageries soient employés à l'année. Le député ministre, M. J.-A. Grenier, s'est déclaré favorable à l'engagement perpétuel des inspecteurs et à une meilleure rémunération de leur travail.

Au cours de son discours, Monsieur Grenier signale le fait que c'est au comté de Mégantic que revient l'honneur d'avoir formé la première société coopérative selon le plan de l'honorable M.

Perron. C'est, en effet, à Laurierville qu'a été formée, il y a quelques jours, la première coopérative paroissiale. Chaque membre de cette nouvelle coopérative, à la demande de leur agronome, a souscrit la somme de \$100. au fonds de réserve, et non pas \$10. comme il fut d'abord suggéré par les initiateurs du mouvement. Il y a donc quelque chose de changé pour le mieux dans la mentalité de nos gens: l'esprit coopératif a fait des progrès notables depuis quelques années. Les gens de Mégantic veulent être les Danois de la province de Québec. Le Danemark ne possède pas les meilleurs terres de l'Europe, mais il est cité dans le monde entier comme le pays de la coopération. Ainsi en est-il du comté de Mégantic; il ne possède pas les meilleures terres, mais la plupart de ses fermiers remportent des succès qui dépassent ceux de centres plus productifs. Monsieur le sous-ministre se déclare très heureux de cette initiative d'une des progressives paroisses de Mégantic. Il démontre les bienfaits de la coopération et cite comme exemple le cartel du blé de l'Ouest du Canada. Tous comme les capitalistes et capitaines d'industrie ont fait dans le passé, cette immense coopérative, qui comprend 140,000 producteurs—à peu près le nombre des cultivateurs de la province de Québec—est en état de garder sa production, parce que le prix qui lui est offert n'est pas considéré satisfaisant.

Monsieur Grenier déplore le trop grand nombre de petites fabriques. Nous en avons 1600, quand 1000, 1200 au plus, seraient amplement suffisant. Avec chiffres à l'appui, l'orateur déclare que la production de nos plus grosses fabriques de beurre est inférieure à la production moyenne des fabriques de la Nouvelle-Zélande. Il en est de même pour les fabriques de fromage. D'autres chiffres font voir également que les fabriques à faible production produisent à coût de revient trop élevé; c'est là la loi qui gouverne toutes les industries, et l'industrie laitière ne peut s'y soustraire.

Le problème d'une production appropriée à chaque district s'impose pour la réussite de notre agriculture. Ainsi, nous persistons à produire du foin, quand la consommation de ce produit n'a tendance qu'à diminuer. Trop longtemps nous avons produit des variétés de pommes de terre trop diverses et non conformes à la demande du marché. Ce n'est que depuis une couple d'années que nos producteurs de sucre, formés en une société coopérative qui deviendra de plus en plus puissante, ont compris qu'il fallait s'appliquer à mettre sur le marché un produit de premier ordre, pour obtenir une plus haute rétribution de l'effort consacré à cette industrie de l'érable.

En terminant, Monsieur le sous-ministre rappelle qu'une minorité ne peut survivre, ne peut lutter contre une majorité, que par sa supériorité intellectuelle. Nous sommes, nous, Canadiens français, en minorité dans ce vaste pays. Distinguons-nous donc en plaçant notre agriculture au premier rang au Canada.

Que restera-t-il de ce congrès? se demandent plusieurs personnes qui ont à cœur le succès de l'industrie laitière. Nous est avis qu'il en restera plus que des fleurs de rhétorique vite fanées ou oubliées.

Tous les inspecteurs de fabriques assistaient à ce congrès. Ils y ont puisé des renseignements, des données, des aperçus nouveaux. De retour au champ de leur activité respective, ils feront part aux patrons des fabriques de ce qu'ils auront vu et entendu. Et quand on songe que ces patrons se chiffrent à 84,091, on voit tout de suite l'importance d'avoir semblable auditoire pour la diffusion des connaissances en industrie laitière.

Ces congrès sont donc une véritable école, dont les enseignements pénètrent aux quatre coins de la province.